

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date de limite de candidature : 15 octobre 2021

| Nom du projet            | Création et équipement d'un espace paysager et mise en place d'une IRVE (Installation Recharge pour Véhicules Electriques) |
|--------------------------|--|
| Nom du Porteur de projet | SPASAD, Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile – Rely  |
|                          | Saint Venant   |
| Structure Juridique du   | Association loi 1901   |
| Porteur de projet        |  |
| Nom du GAL               | GAL Lys Romane   |
|                          |  |

# THEMATIQUES DU PROJET

| Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (thèmes des projets: maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs) |  |
|--|--|
| Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (thèmes des projets : coopération   |  |
| transnationale, interterritoriale)   |  |
| Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (thèmes   |  |
| des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme)  |  |
| Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (thèmes des   |  |
| projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique)  |  |
| Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agriécologie)                  |  |
| Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux (thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local)  |  |

### **ELEMENTS BUDGETAIRES**

| Montant total du projet | 141 238 €   |
|-------------------------|---|
| Montant FEADER          | 78 062 €  |
| Nom des cofinanceurs    | ARS (Agence Régionale de Santé), DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), Département du Pas-de-Calais, CABBALR dispositif électromobilité (Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane) |

Association LEADER France

#### INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Le projet consiste en la création d'un espace paysager et d'installation de bornes de recharge électrique d'une flotte de 22 véhicules utilisés par l'association pour assurer le maintien de service de proximité en milieu rural. Les véhicules électriques sont mis à disposition des aides-soignantes pour les déplacements professionnels afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre tout en assurant un service de qualité. En complément, l'aménagement paysager prévoit la création d'emplacements stabilisés pour les nouveaux véhicules et un espace vert de 360 m² à disposition des employés. Le SPASAD a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires pour le choix des bornes électriques et de l'automatisation de la gestion du matériel.

#### PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum) Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Le SPASAD de RELY – ST VENANT est une association d'aide à domicile localisée sur le territoire du GAL Lys Romane dans le Pas-de-Calais. Le siège social de l'association propose des services de soins, d'aide et de livraison de repas à domicile. Ces services sont destinés aux personnes âgées, personnes en situation de handicap et particuliers.

Dans une démarche de développement durable et de modernisation du service d'aide à domicile, le SPASAD a décidé de mettre à disposition du personnel soignant 22 véhicules électriques et d'installer 15 bornes de recharges électriques dont une publique. L'aménagement de places de stationnement ainsi que la création d'un espace vert ont été nécessaires pour la mise en service du projet. Ce projet, terminé en décembre 2020, permet de :

- Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (économie de 70 tonnes de CO2/an),
- Garantir le fonctionnement des véhicules : la maintenance est assurée par le SPASAD et permet donc une continuité de service,
- Rationnaliser les dépenses puisque le SPASAD indemnise 254 260 kms/année le personnel aide-soignant.
- Créer et maintenir des emplois avec la mise à disposition des véhicules électriques pour les salariés (ces derniers ne sont plus obligés de disposer d'un véhicule personnel pour travailler),
- Modernisation du service : gestion automatisée des véhicules et bornes intégrées aux lampadaires,
- Participer au déploiement des bornes publiques de rechargement des véhicules électriques dans le cadre du Plan Climat Air Energie de la CABBALR (Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane),
- Amélioration qualitative du lieu grâce à l'implantation d'un espace paysager accessible au personnel soignant.

LEADER permet de financer l'installation des bornes électriques et de mettre en relation l'association avec le service « Electromobilité » de la CABBALR pour un accompagnement dans le choix des bornes électriques.

#### LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Ce projet intègre la stratégie du GAL Lys Romane puisqu'il permet de soutenir de manière durable, équilibrée et solidaire le développement de l'activité locale du territoire et la création d'emplois. En effet, le SPASAD favorise l'accès du personnel soignant à l'emploi même si les salariés ne possèdent pas de véhicules personnels. D'autre part, ce projet participe au maintien de services de proximité adaptés aux zones rurales et plus respectueux de l'environnement. Enfin, l'installation d'une borne rechargeable publique et de bornes à usage interne permet de développer l'électromobilité du territoire. A noter que l'installation IRVE est couplée à celle de l'éclairage du site (solution mixte).

Ce projet innovant peut être transférable sur l'ensemble du territoire de la CABBALR et également sur d'autres territoires ruraux. En effet, l'utilisation de véhicules électriques dans un périmètre rural pour une activité de services à la personne peut être transposable ailleurs. Enfin, le choix des bornes électriques (publiques, intégrées à l'éclairage) peut constituer une source supplémentaire de recettes pour une association et favorise l'optimisation des équipements électriques du porteur.

### PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Joindre quelques photos ou documents illustrant votre projet.

